

Évaluation du contrat enfance jeunesse 2014-2017

Objectif :

Au terme de 3 années de mise en oeuvre et à l'aube d'une nouvelle période de contractualisation, les acteurs du CEJ souhaitent évaluer les résultats, les effets et les impacts des actions mises en oeuvre.

Il s'agira également d'identifier les conditions de pérennisation du dispositif et d'émettre des propositions pour sa mise en place. Cette évaluation doit s'articuler avec le projet de territoire et le schéma départemental des services aux familles 2016-2019.

Préconisations

▸ Fermeture/ouverture des EAJE

- Harmoniser les horaires d'ouverture sur les 4 principaux Multiaccueils en réponse aux demandes des familles
- Maintenir une semaine de fermeture à Pâques qui convient globalement aux parents et permet d'atteindre de meilleurs taux de remplissage sur les autres périodes d'ouverture
- Envisager des fermetures estivales sur des semaines entières.
- Envisager un planning tournant des fermetures estivales avec un EAJE qui resterait ouvert en août (fermeture en décalé) pour accueillir les familles qui ne disposent pas de solutions

▸ Accueil occasionnel

- Sensibiliser les équipes des EAJE et les AM sur les besoins et attentes des familles et sur les difficultés qu'elles rencontrent
- Impliquer les équipes via des groupes de travail afin de les responsabiliser et de les associer à cet accueil
- Améliorer la communication en direction des familles sur l'accueil occasionnel : les possibilités offertes, les conditions, les règles du jeu de ce type d'accueil
- Réfléchir à la faisabilité d'une halte garderie itinérante pour proposer plus de places en accueil occasionnel

▸ Horaires atypiques

- Développer le partenariat entre les EAJE et les structures privées qui répondent aux besoins de ces familles sur ce

type de demande particulière

- Travail de réflexion à mener avec les AM sur ce type d'accueil

▶ Difficultés sociales et/ou professionnelles

- Création d'un groupe de travail petite enfance sur la problématique des difficultés sociales des familles avec la présence d'acteurs spécialisés afin d'améliorer l'accueil pour les enfants issus de ces familles

- Réfléchir à la faisabilité d'une halte garderie itinérante pour mieux répondre aux demandes de ces familles

▶ Handicap

- Accompagner, coacher, former les équipes des EAJE et les AM à l'accueil des enfants porteurs de handicap

- Rendre lisible auprès des familles l'accueil d'enfants porteurs de handicap au sein de nos EAJE

▶ Politique de communication

- créer un guichet unique enfance pour les familles (physique, téléphonique, web) proposant des informations sur la vie des structures, modes d'accueil...

- Valoriser les activités des EAJE et du RAM dans les outils de communication de l'intercommunalité

- Poursuivre la professionnalisation de la communication envers les parents des EAJE

Méthode participative

▶ Analyse des données socio-démographiques

▶ Analyse des données de l'activité des EAJE

▶ Enquête auprès des familles des EAJE

▶ Rencontres avec environ 15 familles du territoire

▶ Entretiens avec les partenaires institutionnels et associatifs

▶ Réunions de travail avec les équipes de la petite enfance

TÉLÉCHARGER



Cahier des charges de l'évaluation
enfance jeunesse 2014-2017 -

(697.48 Ko)

Rapport d'évaluation contrat enfance



jeunesse 2014-2017 - (1.32 Mo)



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**